



Le club sportif « Antibes Triathlon » est une association dite de « loi 1901 » qui n'existe que par la bonne volonté de ses membres. Cette association n'a d'autres ressources humaines d'organisation que ses membres bénévoles, d'autres ressources financières que les cotisations de ses membres et les subventions de ses partenaires institutionnels ou privés.

L'adhésion à notre association n'est pas seulement liée au paiement d'une cotisation mais bien au partage de cette notion d'investissement mutuel dans un but commun.

DEBUT DE LA SAISON 2019-2020 – Le Lundi 02/09/2019

Pour les renouvellements, la prolongation de votre cotisation club est fixée au 31/10/2019 et ce exceptionnellement cette année en raison de la fermeture du bassin en début d'année 2019.

Par conséquent, les renouvellements pour la saison 2020 se feront dès le 01^{er} Octobre et jusqu'au Mardi 30/10/2019. Passée cette date, les accès aux entraînements seront refusés, et la carte d'accès au stade nautique ne sera plus valable

Pour les nouvelles licences, celles-ci peuvent être prises dès le 02/09/2019 sur le site <https://espacetri.fftri.com/>, à notre stand lors de la journée des Sports, le dimanche 08 Septembre et aux permanences du club, tous les mardis et jeudis soir à compter du 10 Septembre 2019.

Informations complémentaires

Web : www.antibestriathlon.com

Mél : info@antibestriathlon.com

Mob. : +33 (0) 699 444 217

PRESENTATION DE L'ADHESION

1 DETAILS DE L'ADHESION**1.1 LICENCE F.F.TRI**

En tant que club de triathlon affilié à la Fédération Française de Triathlon nous collectons le montant de la licence F.F.Tri que nous reversons entièrement à notre Ligue Régionale Provence-Alpes – Côte-d'Azur, qui elle-même en reverse une partie à la FFTri.

N.B. : Tout renouvellement de licence F.F.Tri après le 31 Décembre fera l'objet d'une pénalité financière de 20€

1.2 ADHESION D'UNE FAMILLE NOMBREUSE

Pour toute nouvelle inscription, la tenue du club est comprise dans le prix.

Famille nombreuse :**Cotisation club :**

Une réduction de 20€ sera appliquée sur chaque membre supplémentaire et ce dès le 3^{ème} membre de la famille, sans limite de nombre.

Licence F.F.Tri :

Les cadets et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif :

- Soit si les deux parents sont licenciés,
- Soit s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges cadet ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non).

**L'École de Triathlon est labellisée 2 étoiles par
la Fédération Française de Triathlon**

	Cotisation Club Renouvellement / Nouvelle Licence	Licence F.F.Tri Jeune	Total
Poussin (2011-2012) Pupille (2009- 2010)	190 € / 205 € *	37 €	227 € / 242 € *
Benjamin (2007-2008)	220 € / 277 € *	37 €	257 € / 314 € *
Minime (2005-2006) / Cadet (2003-2004) / Junior (2001-2002)	255 € / 312 € *	37 €	292 € / 349 € *

* le prix s'entend avec la tenue club comprise

La cotisation du club ouvre droit à :

- **Poussins / Pupilles / Benjamins (débutants) :**

2 créneaux Natation, 1 créneau Course à Pied, 1 créneau Vélo + **les inscriptions aux compétitions du calendrier du club**

- **Benjamins (confirmés) et Minimes (débutants) :**

4 créneaux Natation, 2 créneaux Course à Pied, 1 créneau Vélo + **les inscriptions aux compétitions du calendrier du club**

- **Minimes (confirmés) / Cadets / Juniors :**

6 créneaux Natation, 3 créneaux Course à Pied, 3 créneaux Vélo + **les inscriptions aux compétitions du calendrier du club jusqu'aux épreuves au format Sprint.**

Au-delà, les inscriptions seront prises en charge à 50% par le club, 50% par l'athlète.

Chaque membre de l'École de Triathlon doit participer à au moins 3 épreuves du Challenge de la Ligue Régionale Provence-Alpes – Côte-d'Azur.

Chaque membre doit porter une tenue officielle du club lors de chaque épreuve et sur chaque podium :

- Soit la tri-fonction du club
- Soit un maillot du club avec cuissard ou collant noir

Entraînement vélo : Pour des raisons de sécurité du groupe, le port du casque et de la tenue club sont obligatoires lors de l'entraînement vélo. **Les parents doivent informer l'entraîneur référant de l'absence de leur enfant à l'entraînement et ce le plus tôt possible.**

Entraînement course à pied : Pour la cohésion du groupe le port de la tenue club est obligatoire lors de l'entraînement Course à Pied.

ENTRAINEMENTS

Ces plannings sont donnés à titre prévisionnels. Ils peuvent être modifiés sur décision du Comité Directeur durant la saison, et ce, pour des raisons techniques sur les structures d'entraînements, météorologiques ou absences momentanées des entraîneurs. Ces éventuelles modifications n'entraîneront pas de remboursement de la cotisation annuelle du club.

Natation : Stade Nautique d'Antibes

Course à pieds : Stade du Fort Carré / Stade Nautique d'Antibes (les Vendredis)

Vélo : Pour les groupes E.T 1 / E.T 2 / E.T 3, au Parc de la Valmasque pour le VTT

Pour le Groupe Compétition Jeunes, à l'anneau cyclable Maurice Chevalier de Cannes la Bocca ou si sortie route, rendez-vous devant le stade nautique.

Groupe E.T. 1 [Poussins / Pupilles (débutant)] *

ENTRAINEMENTS			
	Natation	Vélo (VTT)	Course à Pieds
Mercredi	14H00 / 15H00		15H30 / 17H00
Samedi	13H30 / 15H00	09H30 / 11H30	

Groupe E.T. 2 [Pupilles (confirmés) / Benjamins (débutants)]

ENTRAINEMENTS			
	Natation	Vélo (VTT)	Course à Pieds
Mercredi	14H00 / 15H00		15H30 / 17H00
Samedi	13H30 / 15H00	09H30 / 11H30	

Groupe E.T. 3 [Benjamins (confirmés)* / Minimes (débutants)]

ENTRAINEMENTS			
	Natation	Vélo (VTT ou Route)	Course à Pieds
Lundi	19H00 / 20H30 **		18H00 / 19H00 **
Mercredi	14H00 / 15H00		15H30 / 17H00
Vendredi	19H00 / 20H30 **		
Samedi	13H30 / 15H00	Route : 09H00/11H00 ** VTT : 09H30 / 11H30	

Groupe Compétition Jeunes [Minimes (confirmés) / Cadets / Juniors] *

	ENTRAINEMENTS		
	Natation	Vélo (Route)	Course à Pieds
Lundi	19H00 / 20H30		18H00 / 19H00
Mardi	20H00 / 21H30		18H30 / 20H00
Mercredi	14H00 / 15H00	15H30 / 17H30 **	
Jeudi	20H00 / 21H30		18H30 / 20H00
Vendredi	19H00 / 20H30		
Samedi	12H00 / 13H30	09H00 / 11H00 **	
Dimanche		09H00 / 12H00 **	

* Groupes d'âge à titre indicatif, les groupes seront constitués en priorité par niveau / ** Uniquement les jeunes désignés par l'entraîneur